

BILAN ACTIF

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	693,68	693,68		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	51 260,82	32 674,09	18 586,73	11 380,34
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	51 954,50	33 367,77	18 586,73	11 380,34
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	290,00		290,00	2 000,00
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	202 195,71		202 195,71	118 012,48
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	123 492,17		123 492,17	333 442,35
Charges constatées d'avance (3)	12 346,77		12 346,77	790,57
TOTAL (II)	338 324,65		338 324,65	454 245,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	390 279,15	33 367,77	356 911,38	465 625,74
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2007	31/12/2006
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		278 647,54	218 532,83
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		- 79 458,96	60 114,71
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		1 950,80	3 347,00
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	(I)	201 139,38	281 994,54
Comptes de liaison	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)		
FONDS DEBIES			
Sur subventions de fonctionnement			35 537,00
Sur autres ressources			
TOTAL	(IV)		35 537,00
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		61 445,98	52 812,27
Dettes fiscales et sociales		83 969,37	84 925,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		10 356,65	10 356,65
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL	(V)	155 772,00	148 094,20
Ecart de conversion passif	(VI)		
TOTAL GENERAL	(I à VI)	356 911,38	465 625,74
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		155 772,00	148 094,20
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		1 619,74
Prestations de services		
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 619,74
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	589 639,49	682 678,75
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	24 831,44	19 066,89
Collectes		
Cotisations		
Autres produits		105,90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	703 471,28
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	22 838,83	10 778,49
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	230 674,63	186 512,32
Impôts, taxes et versements assimilés	26 868,00	29 961,20
Salaires et traitements	301 364,77	297 837,36
Charges sociales	108 962,24	110 825,74
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 986,80	8 778,56
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	271,22	3 961,70
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	648 655,37
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	54 815,91
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	3 811,77	3 709,20
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	3 709,20
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	3 709,20
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	58 525,11

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2007	31/12/2006
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		1 396,20	1 396,20
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	1 396,20	1 396,20
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		35 708,37	277,60
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	35 708,37	277,60
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	- 34 312,17	1 118,60
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	619 678,90	708 576,68
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	734 674,86	648 932,97
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 114 995,96	59 643,71
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		35 537,00	36 008,00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			35 537,00
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		- 79 458,96	60 114,71
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		35 708,37	3 781,70
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXE

La présente annexe, arrêtée le 30/05/2008, fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2007 dont le total du bilan s'élève à 356 911,38 Euros et qui dégage un résultat de -79 458,96 Euros.

Faits caractéristiques de l'exercice.

Aucun évènement particulier d'importance significative n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et méthodes comptables.

Conventions générales : les conventions générales ont été appliquées en conformité à la réglementation française.

Dérogations : il n'a pas été dérogé aux hypothèses de base sur lesquelles est fondée l'élaboration des documents de synthèse ni aux règles générales d'établissement et de présentation de ces documents (principe de prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, méthode des coûts historiques). Les comptes ont été établis dans le respect du Plan comptable des associations.

Options : l'association a opté pour l'inscription en charges des droits de mutation, honoraires et commissions portant sur les immobilisations incorporelles, corporelles et financières, et pour l'amortissement des biens non décomposables selon la durée d'usage.

Changements de méthodes comptables: aucun changement n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles et corporelles.

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition : prix d'achat, y compris les droits et taxes non récupérables et les coûts directement attribuables à leur préparation en vue de l'utilisation envisagée, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus. Les amortissements des biens non décomposables sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage. Lorsque la valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable, il est procédé à une dépréciation. Aucun indice de perte de valeur n'a été décelé à la clôture de cet exercice.

Créances, dettes et disponibilités.

Les créances, les dettes et les valeurs disponibles ont été évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable.

Engagements de retraite.

Les engagements de retraite envers le personnel n'ont pas fait l'objet d'une provision et ont été calculés selon la méthode prospective en retenant un taux d'actualisation de 2,5 % et la table de mortalité TV88/90. Sur ces bases, après détermination de la valeur actuelle des indemnités probables à verser en fin de carrière, la charge normale de l'exercice est évaluée à 1.049 € et la dette actuarielle (part relative aux droits passés) à 3.864 €.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.

Aucun évènement intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice, connu au jour de rédaction de la présente annexe, n'affecte de façon significative la situation ou le patrimoine de l'association.

Alain SALEUR

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

**Mission Locale du Bassin
d'Arcachon**

12 allée Parc de l'Estey

33260 LA TESTE DE BUCH

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Comptes annuels clos le 31 décembre 2007

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Au cours de l'exercice 2007, l'Association n'a pas obtenu le solde de la subvention FSE 2006 compte tenu de l'excédent réalisé sur cet exercice. Cette perte de 35 708 € a été comptabilisée en charge exceptionnelle.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés que dans l'état actuel du dossier, les sommes concernées ne seraient pas recouvrées.

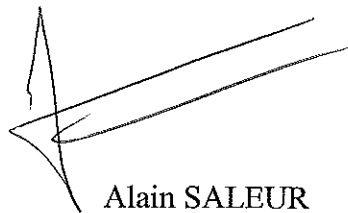
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bruges, le 8 septembre 2008

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated shape with a sharp point at the top and a horizontal line extending to the right.

Alain SALEUR
Commissaire aux Comptes

Alain SALEUR

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Expert Comptable Diplômé

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bordeaux

**Mission Locale du Bassin
d'Arcachon**

12 allée Parc de l'Estey

33260 LA TESTE DE BUCH

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**


Comptes annuels clos le 31 décembre 2007

Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Bruges, le 8 septembre 2008



Alain SALEUR
Commissaire aux Comptes